



Sébastien Morel

06.07.95.90.31

s.morel@selectinvest.fr

Cécilia Médina

06.68.92.36.60

c.medina@selectinvest.fr

8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

BAREME DE VENTE à la charge du vendeur

TVA 20% incluse

Transaction : biens immobiliers exclusivement à la charge du vendeur : (Sur prix de vente TTC)

- De 0 € à 50 000 € : 12 %
- De 50 001 € à 110 000 € : 9 %
- De 110 001 € à 180 000 € : 8 %
- De 180 001 € à 250 000 € : 7 %
- De 250 001 € à 300 000 € : 6 %
- De 300 001 € à 1 000 000 € : 5 %
- $\geq 1\ 000\ 001$ € : 4 %

VEFA Bourgogne Franche Comté :

Entre 5 et 7 % du prix de vente TTC

VEFA Hors Bourgogne Franche Comté :

Entre 5 et 10 % du prix de vente TTC

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

ANM Conso - 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES 01.46.81.20.95

<https://www.anm-conso.com>

*Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations
fiscales*